

Charte d'engagements réciproques

Des structures du réseau Acc'ESS en Auvergne

PREAMBULE

Dans un territoire où les initiatives en matière de soutien à l'entrepreneuriat dans l'économie sociale et solidaire sont volontaires et nombreuses, il a été décidé en 2014 de créer un réseau des acteurs de l'accompagnement en Economie Sociale et Solidaire pour apporter des réponses adaptées aux porteurs de projet et prescripteurs. Le Réseau Acc'ESS est animé par la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Auvergne-Rhône-Alpes, il est composé d'organisations œuvrant dans l'accompagnement de projets, la création d'activité et d'emplois.

Cette charte est signée par les structures du réseau afin de clarifier le rôle et l'engagement de chacune. Cet engagement est ouvert à tout acteur de l'accompagnement souhaitant s'investir dans le réseau, adhérant directement ou indirectement à la CRESS Auvergne-Rhône-Alpes.

RAPPEL DES OBJECTIFS INITIAUX

- Améliorer la communication et l'accès à l'information vis à vis des porteurs de projet et des partenaires externes ;
- Être plus efficace ensemble pour offrir une complémentarité de compétences aux porteurs de projet, développer des outils de coopération et optimiser les temps de travail ;
- Mieux se connaître pour mobiliser les réponses adéquates au meilleur moment au sein du réseau.

ACC'ESS S'ENGAGE A :

Animer la dynamique de réseau par :

- L'organisation de réunions de travail régulières
- La diffusion de leurs comptes rendus

Communiquer sur les actions de ses membres par :

- La diffusion de l'info relative à l'entrepreneuriat
- La diffusion des actualités de ses membres via sa newsletter

LES MEMBRES DU RESEAU S'ENGAGENT A :

Faciliter la complémentarité de compétences apportée aux porteurs de projets par :

- Une meilleure connaissance des activités d'accompagnement de chacune des structures
- Une diffusion de leurs informations et actualités aux autres membres
- La promotion des activités du réseau en externe

Prendre part aux échanges et réflexions collectives des structures du réseau par :

- La présence aux réunions de travail
- La participation dès que possible aux événements organisés par / auxquels participe ACC'ESS
- La co-construction du plan d'actions annuel

COMMUNICATION ET LOGO

L'appartenance au réseau ACC'ESS peut être évoquée à chaque occasion opportune pour le membre, il peut utiliser le logo sur ses supports visuels ou autres documentations adaptées.

FAIRE PARTI DU RESEAU

Décision prise par le réseau par consensus sur proposition du réseau ou de la structure concernée. Une information sera faite aux instances CRESS concernées (dynamique territoriale et entrepreneuriat).